

Février
2023

L'Angevoix



P. 4 OFFRE D'EMPLOI CAMP DE JOUR

P. 4 RECONNAISSANCE DES POMPIERS

P. 6 OFFRE D'EMPLOI TRAVAUX PUBLICS

**DEVIENS
ANIMATEUR OU
ACCOMPAGNATEUR
CET ÉTÉ !**



Sainte-Angèle-
de-Monnoir

Votre conseil municipal



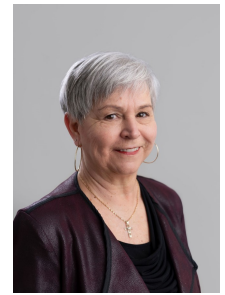
M. Denis Paquin
Maire
dpaquin@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Michel Vézina
Conseiller au poste #1
mvezina@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Isabelle Sévigny
Conseillère au poste #2
isevigny@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Johanne Lacourse
Conseillère au poste #3
jlacourse@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Marcel Boulay
Conseiller au poste #4
mboulay@sainte-angele-de-monnoir.ca



Mme Lise Dufour
Conseillère au poste #5
ldufour@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Nicolas Beaulne
Conseiller au poste #6
nbeaulne@sainte-angele-de-monnoir.ca

Les prochaines séances
du conseil municipal :

- Mardi 07 mars 2023
- Mardi 04 avril 2023



Les employés municipaux

Pierrette Gendron
Directrice générale
pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Caroline Pigeon
Adjointe administrative (*par interim*)
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Nancy Leblanc
Responsable des finances
nleblanc@sainte-angele-de-monnoir.ca

Jannick Grégoire
Responsable de l'urbanisme
jgregoire@sainte-angele-de-monnoir.ca

Véronique Paré
Coordonnatrice aux loisirs
et communications (*par interim*)
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Gabriel Marquis
Responsable des services
techniques
gmarquis@sainte-angele-de-monnoir.ca

Stéphane Bouffard
Inspecteur des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca

Christophe Pernet
Employé des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca



7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
450 460-7838, poste 229
www.sainte-angele-de-monnoir.ca/bibliotheque

Lundi 15 h 30 à 17 h 00
Mardi et mercredi 19 h à 21 h
Samedi 10 h à 12 h

Centre communautaire Charles-D'Auteuil
1, rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir

Locations de salle :
450 460-7838, poste 221 | www.sainte-angele-de-monnoir.ca/location

Bureau municipal
5, chemin du Vide,
Sainte-Angèle-de-Monnoir
450 460-7838

www.sainte-angele-de-monnoir.ca
Du lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h

Le mot du maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,
Bonjour à toutes et à tous,

Parlons poubelles...

J'ai vu sur les réseaux sociaux des échos de certains citoyens qui réagissent négativement à la décision de la MRC de Rouville de réduire la fréquence des collectes des ordures pour la période hivernale (de 1 fois aux 2 semaines à 1 fois aux 3 semaines).

Bien que je sois conscient que certaines personnes ne changeront pas leur point de vue, je souhaite tout de même prendre les quelques lignes qui suivent pour expliquer pourquoi je suis tout à fait d'accord avec cette décision.

Objectif du gouvernement provincial de réduire de 50 l'enfouissement des matières résiduelles :

Il y a maintenant 2 ans (2021), le gouvernement du Québec annonçait son objectif de réduire de 50% (pour 2025) les 17 000 tonnes de déchets qui sont quotidiennement enfouis dans la province. Pour nous donner une idée plus tangible de ce que ce poids représente, cela correspond à l'enfouissement de plus de 73 « Boeing 747 » à tous les jours; c'est 26 517 par année !!

Sur le territoire de la MRC de Rouville, en 2022 c'est 8 876 tonnes de déchets que nous avons enfouis (l'équivalent de 38 « Boeing 747 ») soit 228 kg par citoyen. C'est beaucoup...

Le contenu des poubelles est composé à 60% de matière organique :

Plus de la moitié du contenu des poubelles est composé de matière organique qui, une fois enfouie, pourrie et émet des gaz à effet de serre qui amplifie le phénomène du réchauffement de la planète. Cette matière est pourtant facile à récupérer (bac brun). Sainte-Angèle-de-Monnoir a la chance de faire partie des partenaires associés au projet de transformation des matières organiques en biométhane et en digestat (usine de transformation de la SÉMECS à Varennes). Est-ce que vos poubelles puent en été? Si oui, fort à parier que quelque chose d'organique est en train de pourrir. Cette matière devrait se retrouver dans le bac brun.

Trop de matières récupérables se retrouvent encore dans nos poubelles :

Depuis les dernières décennies, nous avons fait des avancées considérables en regard de la récupération. Toutefois, il y a encore des gains substantiels à faire. Trop de plastiques, de papier, de cartons, de métaux et autres matières résiduelles dont des matériaux de rénovation se retrouvent encore dans nos poubelles. En réalité, toutes ces matières ne sont pas des déchets puisqu'elles peuvent être récupérées, transformées et réutilisées. Pourquoi les enfouir?

Les coûts pour l'enfouissement toujours à la hausse :

En 2022, il en coûtait 24.32\$ pour enfouir une tonne de résidus. Cette année, il en coûtera 30\$. Une augmentation de 2\$ par an est prévu pour l'avenir...

Enfouir des tonnes et des tonnes, ça prend de la place... :

Nous enfouissons beaucoup plus de matière que la capacité de notre planète à la « digérer » ... Il nous faut donc de plus en plus de place. Qui est intéressé à avoir un dépotoir dans sa cour?

La réduction de la fréquence des collectes a un impact positif sur la quantité de matière résiduelle ultimement destinée à l'enfouissement :

Contrairement à ce que certains pensent, réduire la fréquence des collectes a réellement un effet sur la réduction de la quantité des déchets destinés à l'enfouissement. La preuve est faite; quand les poubelles sont « ramassées » moins souvent, les gens font une meilleure « gestion » de leur trois bacs (*bleu, brun et vert ou noir*).

À titre d'exemple, à la MRC de la Vallée-du-Richelieu où la collecte des ordures aux 3 semaines a été établie sur toute l'année (en 2021), les résultats sont plus que concluants. Le tonnage des matières enfouies a connu une diminution de l'ordre de 33% par rapport à l'année précédente et celui des matières organiques (bac brun) a connu une hausse de 20 %. Pour ce qui est des matières recyclables, le portrait est resté sensiblement le même (diminution de 3 %).

Un réflexe à développer : Profiter de nos écocentres plutôt que de mettre à la poubelle ou sur « le bord du chemin » :

À Sainte-Angèle-de-Monnoir, on a la chance de pouvoir compter sur nos écocentres gérés par la MRC de Rouville (Marieville et Saint-Césaire). Pratiquement tout y est récupéré. Amenez-y tout ce que vous pouvez plutôt que de le mettre à la poubelle ou sur le bord du chemin (ex : gros rebuts encombrants). Un vieux meuble ramassé par le camion à ordures sera automatiquement enfoui. S'il est amené à l'écocentre, il sera revalorisé !

Projet pilote à l'essai pour le transport de matières encombrantes à l'écocentre :

Vous n'avez pas de camionnette ou de remorque pour transporter un objet volumineux à l'écocentre ? Dans le cadre d'un projet pilote qui débutera en mars, la MRC met en place cette année un service de collecte à domicile (sous inscription). Je vous invite à contacter le service « Info-collectes » au 450 693-2326 pour plus de précision.

La guerre aux changements climatiques ne peut se faire sans efforts :

À mon avis, à la lumière de ce que les experts en disent, le réchauffement de la planète et les différents dérèglements climatiques représentent probablement le plus grand défi auquel l'espèce humaine a été confronté. Il est illusoire de croire que nous pourrions réellement y faire face sans que nous ayons tous des efforts à faire. Au même titre que la situation à laquelle nous faisons face est la résultante de multiples facteurs, la solution est de même nature. Toutes les actions, les petites comme les grandes sont nécessaires. On ne peut faire l'économie d'aucune. S'il est vrai que les gestes de nos gouvernements supérieurs sont cruciaux, il ne faut pas minimiser le cumul de tous les petits gestes individuels. Nous devons tous faire notre part. Mieux gérer nos bacs n'est que le début...

Merci à tous nos pompiers!

Tel que je vous en informais dans l'édition de l'« Angevoix » de décembre dernier, Sainte-Angèle-de-Monnoir a convenu d'une entente avec la Ville de Marieville en matière de sécurité incendie laquelle prenait effet le 1^{er} janvier. Conséquemment à ce nouveau partenariat, après 70 ans d'existence, le service de sécurité incendie de notre Municipalité a été aboli.

Afin de remercier la dernière équipe de pompiers de Sainte-Angèle-de-Monnoir, la Municipalité a organisé une soirée de reconnaissance qui a eu lieu le 19 janvier dernier. À noter que 8 pompiers poursuivront leur carrière en joignant leurs coéquipiers de Marieville avec lesquels ils forment maintenant une équipe élargie.

Pour plus d'information sur le sujet, je vous réfère à la page 4 où vous trouverez notamment des photos prises lors de l'événement.

DEVIENS ANIMATEUR OU ACCOMPAGNATEUR CET ÉTÉ !

TU ES DYNAMIQUE ET RESPONSABLE ?
TU AIMES TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET AVEC LES ENFANTS ?

→ CET EMPLOI EST CLAIEMENT POUR TOI

→ Détails au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/offres-emploi

Envoie ta candidature à loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

HOW!

Soirée reconnaissance des pompiers



Afin de remercier la dernière équipe de pompiers de Sainte-Angèle-de-Monnoir, la Municipalité a organisé une soirée de reconnaissance qui a eu lieu le 19 janvier dernier au restaurant le Balza à Rougemont. Les pompiers se sont retrouvés avec enthousiasme. Le Conseil municipal a souligné l'implication de chaque pompier auprès de la communauté en remettant un certificat pour leurs années de service.

Une équipe de huit pompiers continueront de œuvrer au sein de la Municipalité et de la caserne tout en étant des employés du Service de la sécurité incendie de la Ville de Marieville.



Sur la photo, l'équipe des pompiers de Sainte-Angèle-de-Monnoir. De gauche à droite, M. Jason Trottier, M. Robert Bellavance, M. Stéphane Gallant, M. Carl Rodier, M. Jean-Nicolas Fournier, M. Serge Lapointe, M. Rémi Bouthillier et M. Marc-André Benjamin. Absents de la photo, M. Jean-François Claing, M. Jean-Luc Maurice et M. Ian Huberdeau.



Sur la photo, les pompiers de Sainte-Angèle-de-Monnoir qui ont été embauchés pour la ville de Marieville. De gauche à droite, M. Jason Trottier, M. Yanick Grenon, M. Stéphane Gallant, M. Robert Bellavance, M. Marc-André Benjamin, M. Rémi Bouthillier et M. Jean-Nicolas Fournier. Absent de la photo, M. Jean-François Claing.

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

Au début de novembre, les citoyens desservis par le réseau d'aqueduc municipal reçoivent un formulaire permettant d'effectuer la lecture du compteur d'eau. Ce formulaire doit obligatoirement être complété et retourné à la Municipalité en temps et lieux.

Pour éviter les surprises, nous vous recommandons fortement de prendre la lecture de votre compteur d'eau à plusieurs reprises pendant l'année.

Astuce ! Prenez votre compteur d'eau en photo pour vous aider à vous remémorer les dates de lecture et le chiffre qui s'y trouvait.

Si la consommation semble anormale, vous pourrez déjà chercher la cause de la surconsommation et tenter d'y remédier rapidement (toilette ou robinet qui fuit, système d'arrosage automatique, ...).



ATTENTION

Prendre note que Mme Jannick Grégoire, responsable de l'urbanisme, sera en vacances du 20 février au 27 février 2023 inclusivement. Aucun permis ne sera délivré à ce moment.

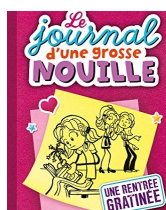
Merci de votre collaboration!



NOUVEAUTÉS

Coin Jeunesse

Coin Adulte



Le journal d'une grosse nouille



Émile et Margot



Cuisiner à l'air fryer



Mission accomplie

Enregistrement d'un chien auprès de la Municipalité

Depuis le 3 mars 2020, un règlement provincial visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens est en vigueur. Ce règlement est applicable partout au Québec et chaque municipalité est responsable de son application sur son territoire. Cette réglementation s'ajoute au règlement concernant les animaux en vigueur à Sainte-Angele-de-Monnoir.

INSCRIVEZ VOTRE CHIEN AU REGISTRE

Le règlement oblige tout propriétaire ou gardien d'un chien à l'enregistrer auprès de la Municipalité. Cet enregistrement doit être fait dans un délai de 30 jours suivant l'acquisition du chien ou du jour où le chien atteint l'âge de trois (3) mois.

Un formulaire est disponible à cet effet au bureau municipal et au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/licence-pour-chien.

Le coût pour l'enregistrement d'un chien est de 30 \$ pour la vie de l'animal (des conditions s'appliquent).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal, au 450 460-7838, poste 226.





OFFRE D'EMPLOI

Employé(e) des travaux publics

Poste temps plein—permanent

(36 heures/semaine)

Principales fonctions :

- Entretien et réparation des chemins municipaux;
- Maintenir les équipements de voirie et de loisirs en bonne condition;
- Effectuer l'entretien des édifices, des terrains municipaux et des parcs;
- Déneiger le trottoir et les entrées municipales;
- Entretien de la patinoire;
- Répondre aux appels lors des urgences.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalence;
- Avoir de l'expérience dans l'exécution de travaux publics municipaux ou tout travail connexe (un atout);
- Avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5;
- Avoir la possibilité de travailler de jour, soir, nuit et fin de semaine au besoin.

Qualités recherchées :

- Habilité au travail manuel et bonne condition physique;
- Autonomie, aptitude à travailler seul et à bien gérer son temps;
- Bonne attitude face aux imprévus;
- Polyvalence, ordre et méthode;
- Sociabilité et entregent.

Conditions de travail :

Poste permanent avec horaire de travail de 36 heures par semaine;

La rémunération est en fonction de l'échelle salariale en vigueur à la Municipalité et de l'expérience du candidat, minimum de 25,53 \$ / heure.

Des avantages sociaux compétitifs sont offerts conformément à l'entente des conditions de travail des employés :

3 semaines de vacances dès la première année, assurance collective et fonds de pension.

Commentaires :

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous au plus tard le **22 février 2023 à 16 heures**.

Madame Pierrette Gendron
Directrice générale
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir
5, chemin du Vide
Sainte-Angèle-de-Monnoir (Québec) J0L 1P0
Courriel : pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt, seules les personnes ayant été sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir souscrit à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi et invite les membres des groupes visés à poser leur candidature.



146, chemin du Ruisseau-Barré
Marieville- 438-521-9136
coordination@aliment-terre.org
www.aliment-terre.org
@alternative aliment-terre

Des fruits et des légumes abordables et locaux

La période hivernale est bien installée, Alternative Aliment-Terre vous offre la possibilité de manger des fruits et légumes de producteurs maraîchers locaux! Nos produits congelés sont disponibles et prêts à cuisiner. La variété de produits disponibles a été récoltée en période estivale lors d'activités de glanage ouvertes à la communauté, organisées par Alternative Aliment-Terre, ou provient de dons de surplus et de déclassés de généreux producteurs de la région. Les produits sont actuellement disponibles à **La Cabotine située à Marieville ainsi qu'à La Fouinerie située à Saint-Césaire** et sont ouverts selon l'horaire des établissements partenaires. Pour plus d'information, consultez le site internet au www.aliment-terre.org/points-de-vente/, communiquez avec l'organisme au 438-521-9136 ou suivez l'organisme sur Facebook @Alternative Aliment-Terre.

Nouveautés chaque semaine !

Venez nous voir !

46, rue Principale.

Vendredi, 14 h à 17 h et samedi, 9 h à midi.



Suivez-nous sur la page Facebook de la Friperie de Sainte-Angèle.



Important

Pour le moment, nous n'acceptons plus de dons. La benne bleue est barrée. SYP gardez vos dons et nous allons vous informer lorsque nous les reprendrons. Merci pour votre compréhension!

COLLECTE DES VOLUMINEUX DU 3 AU 7 AVRIL 2023



INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE

mrcrouville.qc.ca/inscription-en-ligne/

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE : 27 MARS - 9 H

La collecte débutera le lundi et se poursuivra durant la semaine sur le territoire de la MRC. Veuillez laisser vos encombrants en bordure de rue jusqu'à leur collecte.



Nos municipalités

Ange-Gardien	Saint-Césaire
Marieville	Sainte-Angèle-de-Monnoir
Richelieu	Saint-Mathias-sur-Richelieu
Rougemont	Saint-Paul-d'Abbotsford



Bénévoles recherchés



PARRAINAGE
CIVIQUE
DE LA VALLÉE-
DU-RICHELIEU

Le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu est à la recherche de bénévoles désirants vivre une expérience enrichissante par le biais du jumelage avec une personne présentant soit une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme. Ce type de bénévolat a pour but d'agréments la qualité de vie des membres afin de les aider à s'intégrer activement à la vie publique. Les activités peuvent être variées : marche, sortie au cinéma, jeux de société, magasinage, popote, restaurant etc. Ces activités ont pour objectif de favoriser l'intégration, la valorisation et l'estime de soi des filleul (es). Nous recherchons également des bénévoles pour le soutien logistique aux activités. Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au 450 464-5325 ou par courriel à info@pcvr.ca

Site web : www.pcvr.ca

Facebook : Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu

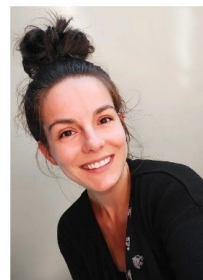


Publicité GRATUITE dans l'Angevoix

Les entreprises de Sainte-Angèle-de-Monnoir peuvent désormais afficher leur publicité GRATUITEMENT dans le bulletin municipal L'Angevoix (grandeur carte d'affaire).

**Vous souhaitez faire connaître
votre service/entreprise/produit ?
C'est l'occasion idéale !**

Envoyez votre annonce (grandeur carte d'affaire) à l'adresse suivante :
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca



Krystel Langlois Mailloux
Conseillère en voyages

T. 514.971.3514 F. 450.420.1483



www.dvsl.ca
krystel@dvsl.ca



Pour colorer votre monde!



Arianne Charron

Auteur | Bloggeuse

Je suis une jeune auteur et je produit mes propres livres, agenda, livres de poèmes, livre à colorier, journal intime.

Visitez le :
www.ariannecharron.com/BOOKS,
pour vous les procurez !




FÉVRIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
12	13 	14 <i>Joyeuse St Valentin</i> 	15 	16 	17	18 
19	20  	21 	22 	23 	24	25 
26	27 	28 				

MARS



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 	2 1 ^{er} versement taxes municipales	3	4 
5	6  	7  	8 	9  	10	11 
12	13 	14 Date limite Défi Osentreprendre 	15 	16	17	18 



Collecte déchets



Collecte résidus volumineux



Séance du conseil municipal



Collecte matières organiques



Collecte feuilles, chaume et brindilles



Bibliothèque ouverte



Collecte matières recyclables

 **ÉCOCENTRE**
MRC DE ROUVILLE
135, Route 227, Marieville



Pour toute question concernant les collectes, contactez Info-collectes au 450 693-2ECO (2326)